



BOURSE D'EXCELLENCE
de la famille Lucius-Belzile
(développement des sociétés et territoires - réussite universitaire)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dans le cadre des campagnes de financement de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le legs testamentaire de feu Monsieur Lucius Belzile a permis de constituer un fonds capitalisé permettant notamment de décerner une bourse à deux personnes étudiantes inscrites à un programme de baccalauréat en développement des sociétés et territoires à l'UQAR, et ce, afin de souligner leur réussite universitaire.

DONATEURS

Famille Lucius-Belzile

CARACTÉRISTIQUES

Montant : Deux bourses de **1 500 \$** - campus de Rimouski¹

Critères d'admissibilité :

- Être inscrite ou inscrit dans un régime à temps complet à l'UQAR au programme de baccalauréat en développement des sociétés et territoires;
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 3,5/4,3.

PRIORITÉ

La priorité sera donnée aux personnes candidates n'ayant pas obtenu auparavant la présente bourse ou une des bourses faisant l'objet du présent concours.

Cumul de bourses :

Cette bourse peut être cumulée avec d'autres programmes de bourses d'excellence de l'UQAR seulement lorsqu'il n'y a pas d'autres candidatures reçues pour un concours donné. Il est également possible de cumuler les bourses du Centre d'aide à la réussite (CAR) et les bourses de soutien financier de la FUQAR dans l'année d'études en cours.

¹ Il est à noter que le secteur de la Beauce est affilié avec le campus de Lévis et que les antennes de l'UQAR de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Rivière-du-Loup ainsi que de la Côte-Nord sont affiliées avec le campus de Rimouski.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Lettre de motivation justifiant les raisons pour lesquelles vous devriez obtenir cette bourse (maximum 1 page) ☐
- Curriculum vitae ☐
- Relevé de notes ☐

Il est demandé de fournir les relevés de notes pour **toutes les années d'études universitaires effectuées**, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Vous ne devez pas inclure de copie du diplôme sauf si une note y apparaît. Dans le cas des relevés de notes obtenus en dehors du continent nord-américain, la personne candidate doit joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné. **Les relevés de notes doivent être organisés chronologiquement, du plus récent au plus ancien.**

Pour les relevés de notes produits par l'UQAR, l'original n'est pas requis. Une copie du relevé disponible dans « Mon dossier » est acceptée.

- Formulaire de consentement des renseignements personnels ☐

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants et devront obtenir un minimum de 80 points:

- Excellence du dossier universitaire (50 points);
- Qualité de la lettre de motivation (30 points);
- Qualité de présentation du dossier (20 points).

CHOIX DES PERSONNES BOURSIÈRES

Un jury, composé de trois membres du Conseil de module de développement des sociétés et des territoires, procédera à la sélection des personnes lauréates des bourses.

Les résultats du classement seront transmis par la Fondation de l'UQAR à toutes les personnes candidates.

Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La personne candidate doit présenter sa demande au plus tard le :

16 JANVIER 2025

La date limite de présentation des demandes est définitive. Aucun report ne sera accordé, même en cas d'absence de candidatures.

N. B. Tout dossier incomplet à la date limite de présentation de la demande pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de la personne étudiante de voir à ce que son dossier soit complet.

LIEU DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Votre demande ainsi que tous les documents s'y rattachant doivent être transmis par courriel avec les fichiers joints en **format PDF** à l'adresse BDE-bourses1ercycle@uqar.ca.

MODALITÉS DE VERSEMENT DES BOURSES DE LA FONDATION

La remise des bourses d'excellence de l'UQAR est conditionnelle à la présence des personnes lauréates lors des cérémonies qui se dérouleront à Rimouski et à Lévis au trimestre d'hiver. Pour recevoir leur bourse, les personnes absentes devront impérativement contacter la Fondation de l'UQAR et rédiger une lettre de remerciement à la personne donatrice. Les personnes étudiantes hors campus ne sont pas tenues de se présenter à la cérémonie et recevront leur chèque par la poste dans les semaines qui suivront les événements.



Formulaire de consentement des renseignements personnels

Par la présente, je soussigné consens à ce que les renseignements personnels contenus dans mon dossier étudiant de l'UQAR, incluant mon numéro d'assurance sociale, soient transmis par l'UQAR à la Fondation de l'UQAR dans le cas où une bourse me soit octroyée par cette dernière, aux fins d'émission du chèque et du formulaire T4 requis pour le paiement de la bourse. Seuls les renseignements nécessaires à ces fins seront communiqués. Ces renseignements seront conservés de manière sécurisée par la FUQAR pour une durée d'un an. Dans le cas où le paiement de la bourse se fasse sur plus d'une année, la FUQAR conservera les informations pour la durée de la validité de la bourse.

Il vous sera possible, en tout temps, d'accéder aux renseignements personnels vous concernant et de les rectifier, au besoin.

Ce consentement est obligatoire en vue de l'obtention et du paiement de la bourse. En cas de refus ou de retrait de votre consentement, la bourse ne pourra vous être versée et les formulaires fiscaux ne pourront être émis.

Prénom et nom

Code permanent de l'UQAR

Signature

Date